

# FRESSELINES - NOTRE VILLAGE

Bulletin municipal n°149

décembre 2021

## BILLET DU MAIRE

L'année 2021 se termine mais une nouvelle vague de Covid-19 pointe à nouveau, nous obligeant à continuer à nous protéger !

La pandémie avec l'arrivée de nouveaux variants, bouleverse nos vies depuis deux années en restreignant nos habitudes. Continuez donc à prendre soin de vous et de vos proches. La santé est un bien précieux à préserver.

J'espérais avoir l'opportunité de vous rencontrer pour échanger, mieux vous connaître à l'occasion des traditionnels vœux mais la crise sanitaire ne le permet pas et c'est bien dommage ...

Je tiens à souligner l'engagement de tous nos élus pour vous apporter notre soutien.

Je tiens également à remercier l'ensemble du personnel communal qui quotidiennement s'investit fortement à nos côtés.

Construire ensemble c'est parfois difficile mais les réalisations sont tellement plus belles !

J'ai une pensée pour nos anciens dans ce contexte difficile, ainsi que pour nos jeunes empêchés de se divertir et de profiter de la vie et pour vous tous, Fresselinoises, Fresselinois.

Malgré cet horizon incertain, la municipalité avance dans ses projets, certains se terminent (toiture et volets à la mairie, agrandissement des ateliers communaux) et d'autres débuteront au printemps 2022 (toiture du salon de coiffure, réfection de façade arrière du restaurant).

Pour 2022, l'équipe municipale continuera son action avec de nouveaux projets. Ils sont en cours d'élaboration avec les différentes commissions communales.

Nous sommes en accord avec nos engagements d'aller de l'avant dans le souci constant de servir et développer le bien-vivre ensemble !

Je me tourne vers 2022 que j'espère résolument meilleure.

Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année.  
Restez prudents.

Jean-Louis LAVERDANT  
Maire de FRESSELINES.



**Monsieur Jean Louis Laverdant,  
Maire de Fresselines  
Ainsi que l'ensemble de son conseil municipal,  
Vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour l'année  
2022**

## PIERRE ET JEANNETTE

Chevalier des Arts et des Lettres, Pierre Buvat a rejoint



Jeannette son épouse au cimetière de Saint-Pourçain sur Sioule le 05 novembre dernier.

Installé à Fresselines depuis plus de vingt ans, le couple, passionné d'aquarelles botaniques et pomologiques, de dessin à la plume et d'écriture, a contribué généreusement à l'enrichissement culturel et patrimonial de la commune. Attirés dans le village par le peintre Gaston Thiery ils tenaient galerie ouverte toute l'année donnant à voir aux visiteurs les ouvrages abécédaires de Pierre qui a notamment consacré un important travail à George Sand, les livres recettes et les aquarelles de Jeannette, de nombreuses toiles ainsi qu'une collection de cartes postales. Féru d'histoire Pierre Buvat a édité en cent exemplaires « L'école de Fresselines » sorte de clin d'œil à l'école de Crozant, éditeur étonnant il a consacré douze ouvrages tous manuscrits aux grands artistes marquants de la vallée (George Sand, Monet, Fernand Maillaud...). Le couple a toujours apporté son soutien aux initiatives culturelles de Fresselines, chacun sa spécialité dans cette très simple galerie où chacun avait son mur, "son côté", le bureau de Jeannette à gauche, face à la rue, celui de Pierre à droite, de l'autre côté de la porte, en parfaite harmonie. Pierre et Jeannette, deux artistes érudits et latinistes, auront œuvré dans la rigueur d'un art maîtrisé pour le plus grand bonheur de Fresselines Village d'Artistes. Qu'ils en soient remerciés.

## CEREMONIE du 11 novembre



La cérémonie pour honorer nos anciens, morts pour la France s'est tenue à Fresselines. Les anciens combattants, le conseil municipal au complet, des anciens élus, les Fresselinois et des enfants étaient

présents pour perpétuer le devoir de mémoire à ceux qui ont donné leur vie pour nous permettre de vivre dans un pays libre.

## TABLEAU NUMERIQUE POUR L'ECOLE

Un chef d'entreprise originaire de Fresselines a souhaité remercier la commune des soins apportés à sa mère âgée. Il a offert à l'école un magnifique

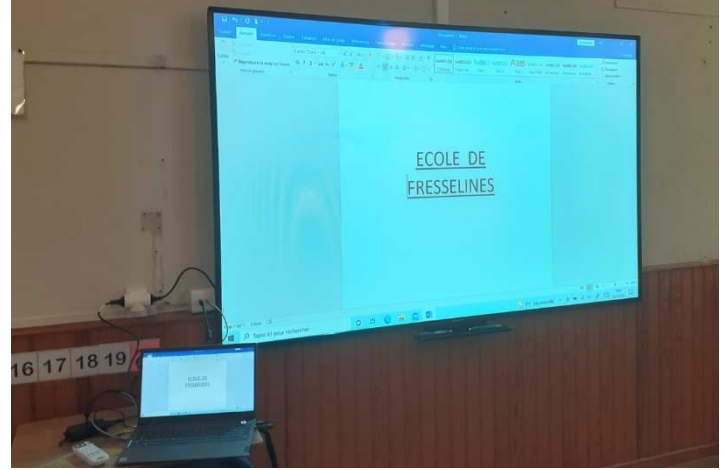


Tableau numérique et son ordinateur portable associé. Nous le remercions au nom des élèves et du professeur.

## ETAT CIVIL

### Naissance :

Le 27 Novembre : Mathieu, Camille, Michel  
LEBOURG, La Roche

### Décès :

Le 27 octobre : Marcelle MALTON Veuve  
SAINSON, 16 L'Eté

Le 28 novembre : Raymonde, Andrée VALLET  
Veuve PENOT

### Inhumations

Le 29 octobre : Paulette ESTRADE Veuve  
TARDIVAUD, COURBEVOIE



### Mairie de Fresselines

6, rue Maurice Rollinat.

23450 Fresselines

Tel : 05 55 89 70 46

Mail : [mairie@fresselines.fr](mailto:mairie@fresselines.fr)

Horaires d'ouverture COVID

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanence du Maire :

Mardi de 10h à 12h

### "FRESSELINES NOTRE VILLAGE"

Parution trimestrielle

Directeur de publication:

Jean-Louis LAVERDANT

Comité de rédaction:

Didier Auzanne

Marc Czapnik

Jean-Claude Dugenest

Jean-Pierre Frasnédo

Jean-Louis Laverdant

Michel Rigaux

Christian Talabaza

## MURIEL ET ERIC

Muriel et Éric aiment la matière et la travaillent sous toutes les formes. L'argile, le plâtre pour la sculpture et le papier pour l'écrit, la reliure pour Muriel ainsi que les racines comme pour s'ancrer dans le terroir. Longtemps gestionnaire de collections patrimoniales et férue de littérature et de poésie elle est également une éditrice singulière.



Pour Éric, graphiste de formation toujours en activité, instinctif de la peinture, la terre, l'acrylique et la gestuelle sont ses instruments créatifs.

A la recherche de vallons verdoyants le couple est séduit par la vallée des peintres dont l'histoire artistique et culturelle est en phase avec celle de la boucle de la Seine près de Paris où ils ont habité. La maison du Bourg de Fresselines qu'ils occupent depuis le printemps 2021 offre aux deux artistes un lieu privilégié à leurs yeux : une belle habitation jouxtant un atelier propice à la réalisation de leurs nombreux projets artistiques et située dans un village



porteur de manifestations culturelles, artistiques et festives. Muriel et Éric ont déjà visité l'EMR, assisté aux conférences de l'Université d'été et aux concerts de la Parqueterie.

La proximité de la gare de La Souterraine leur permet de visiter régulièrement leurs familles et leurs amis sans oublier les expositions parisiennes.

Enchantés de la qualité de l'accueil qui leur est réservé tant par leurs voisins que par les personnes rencontrées Muriel et Eric s'impliquent déjà dans la vie de notre village où ils sont les bienvenus.

<https://www.instagram.com/gallesi.eric/>  
[www.artistescontemporains.org/artistes/19378/](http://www.artistescontemporains.org/artistes/19378/)  
[www.instagram.com/muriel\\_gout/](https://www.instagram.com/muriel_gout/)  
[www.instagram.com/aldineeditions/](https://www.instagram.com/aldineeditions/)

## SANDRA ET JONATHAN



Sandra et Jonathan sont arrivés au début de l'été 2021.

Ce couple de jeunes trentenaires a choisi notre commune et leur maison de Lauzine car elles correspondaient à leurs critères de recherche :

Une maison ancienne avec un four à pain, un puits et un beau terrain, une grange le tout devant se situer dans un secteur touristique.

Jonathan a passé sa jeunesse en Creuse, après des études dans l'hôtellerie/restauration et un contrat militaire dans les chasseurs alpins, il s'est lancé en Savoie dans la confection de boissons spiritueuses reprenant des recettes traditionnelles.

Il a transféré son activité à Fresselines et pense y adjoindre une micro brasserie artisanale. Le nom est déjà retenu : ce sera la « Brasserie du Confluent ».



Les projets du couple sont solides et leur plan d'action sur plusieurs années est ambitieux. Ils ont déjà obtenu le label « C'est creusois » et envisagent de commercialiser leurs productions en circuit court dans des commerces locaux, cavistes ou des lieux recevant des touristes.

Sandra s'occupera des aspects financiers et administratifs.

Ce jeune couple est ravi de l'accueil reçu depuis leur arrivée, aide précieuse des voisins et bons contacts avec le Maire et son secrétariat.

Pour les soutenir à développer leurs activités et pour rassurer les banques au niveau de leur intégration dans le secteur, ils ont lancé une campagne de financement participatif. Ce financement prévoit des contreparties en produits. Vous pouvez participer sur : [www.kisskissbankbank.com/fr/projects/brasserie-du-confluent](http://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/brasserie-du-confluent)

Que vous soyez particulier, association, commerçant, gestionnaire de gîtes, des offres vous permettront de les aider en recevant à terme des produits à votre nom en fonction des volumes.



Le déploiement de la fibre optique à Fresselines est lancé. Ce grand projet 100% public est piloté par le syndicat DORSAL\*, service public du numérique en Limousin, en lien étroit avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Creuse et la Communauté de communes du Pays Dunois. Il permettra d'emmener la fibre à proximité de chaque foyer ou local d'activité, soit 681 lignes optiques à créer à Fresselines. Chacun pourra alors, s'il le souhaite, souscrire à une offre fibre auprès d'un des opérateurs partenaires du réseau public DORSAL.

## Où en est le projet ?

Le déploiement et la commercialisation du réseau fibre se font par « plaques », dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes.

Ainsi, la commune est traversée par deux plaques dont les calendriers diffèrent :

- **La zone nord (vert sur la carte)** comprend 330 lignes optiques à construire. L'ouverture commerciale des offres fibre est prévue au 3<sup>e</sup> trimestre 2022. Les études sont en cours. Les travaux démarreront début 2022.
- **La zone sud (violet sur la carte)** comprend 351 lignes. Les études démarreront début 2022 pour une ouverture commerciale des offres fibre au 1<sup>e</sup> trimestre 2023.

***! À noter qu'en attendant l'arrivée de la fibre, une opération de Montée en débit (MED) a été réalisée en 2018 sur la partie sud-est de la commune (autour de la Bussière), permettant d'améliorer les débits de 60 foyers.***

## Les grandes étapes du déploiement

Avant de pouvoir souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur, plusieurs étapes devront donc être franchies...

- **LES ÉTUDES : 6 mois environ**
  - Repérage des logements et contrôle de toutes les adresses
  - Inspection des réseaux existants pouvant accueillir la fibre (téléphonique et électrique)
  - Modélisation du futur réseau fibre
- **LES TRAVAUX : 6 mois environ**
  - Installation des locaux techniques (NRO : Nœuds de raccordement optiques – SRO : sous-répartiteurs optiques) et des armoires de rue
  - Déploiement de la fibre (en aérien ou souterrain) au plus près de chaque habitation ou local d'activité (- de 150 mètres).

***! La fibre emprunte dans la mesure du possible les infrastructures existantes (téléphoniques ou électriques). Un moyen de préserver le paysage mais aussi d'optimiser les coûts et les délais en évitant d'importants travaux de génie civil.***

- **L'ARRIVÉE DES OPÉRATEURS : 3 mois**
  - Commercialisation du réseau par NATHD auprès des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI)
  - Activation des services
- **LE RACCORDEMENT FINAL** : C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement final de l'habitation. L'opérateur choisi propose alors un rendez-vous pour tirer la fibre optique jusqu'à l'intérieur du logement ou du local d'activité, où une prise optique est installée. Les équipements peuvent ensuite être branchés (box, TV, PC, Téléphone(s)...).

***! Grâce au montage financier mis en place par les collectivités, le raccordement de l'habitation au réseau public fibre n'est pas facturé. L'abonné ne paie que son abonnement. Certains opérateurs peuvent facturer des frais d'accès au service, mais ce ne sont pas des frais de raccordement***

Une fois les travaux terminés, la société publique locale [Nouvelle Aquitaine THD](#) commercialise le réseau public auprès des opérateurs fournisseur d'accès internet, pour le compte de DORSAL. Les recettes générées par la location du réseau aux opérateurs, permettent de financer la suite des déploiements ou de rembourser les emprunts contractés par les collectivités.

## En attendant la fibre, préparez vous !

### VOUS HABITEZ EN MAISON INDIVIDUELLE ?

La fibre empruntera a priori le même chemin que votre ligne téléphonique. Vous devez donc fournir un passage « en bon état » :

- **élaguer les arbres** si le passage se fait en aérien ;
- **vérifier que le fourreau télécom n'est pas bouché** si la ligne est souterraine

Avec le  
soutien de



Plan France  
Très Haut Débit  
REPUBLIQUE FRANÇAISE



## PERSONNEL COMMUNAL

### Secrétariat de mairie

Après 15 années passées à Fresselines, Sandrine Dardaillon-Billonnet a demandé et obtenu sa mutation pour le CCAS de Guéret.

A compter du 1er janvier prochain, Nelly Barbaud, dont chacun apprécie le sérieux et le sens de l'accueil, sera nommée sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet, responsable des services administratifs de la mairie.

Un poste d'adjoint administratif à temps non complet (17,5/35) sera créé pour faire face aux besoins du service.

## CREUSE IN VISION

Suite à la projection de notre film « **Fresselines d'hier et d'aujourd'hui** » le 21 août dernier, quelques personnes nous ont demandé des DVD. Aujourd'hui, il y a possibilité d'en acquérir ou aussi possibilité d'obtenir le fichier du film et pour cela il suffit de nous contacter, tous les renseignements sont disponibles sur notre site : [www.creuseinvision.fr](http://www.creuseinvision.fr) rubrique ACCUEIL et ACTUALITES.

Pour les personnes ne possédant pas internet, demandez nos coordonnées à la mairie.

## MANIFESTATIONS 2022 (sous réserve)

### UNRPA :

Samedi 8 janvier : repas-galette

Samedi 5 mars : assemblée générale suivie d'un repas

Dimanche 3 avril : loto

### FNACA :

Samedi 19 février : repas fruits de mer

Samedi 19 mars : commémoration du cessez-le-feu en Algérie et repas au restaurant.

### COMITE DES FÊTES

Vendredi 14 janvier : Assemblée générale

Samedi 05 février : Concours de belote

## PONT DE TENÈZE

Le 29 novembre, Hélène Faivre, Vice-Présidente en charge des mobilités, et Laurent Daulny, Conseiller départemental du canton de Dun-le-Palestel, accompagnés des services techniques du Département, ont animé une réunion d'informations sur le pont de Tenèze.

Construit en 1933, ce pont de 92 m de long, est fermé à la circulation depuis 2017 suite à des

désordres importants constatés. Il a fait l'objet, ces derniers mois, de plusieurs diagnostics.

L'objectif de cette réunion était de présenter à la population locale les axes envisagés afin de



permettre la réouverture de l'ouvrage :

1- des travaux de renforcement pour une réouverture avec limitation du tonnage des véhicules à 3,5t,

2- des travaux plus conséquents pour aller à une limitation du tonnage à 12 t voire 19 t,

3- une démolition et une reconstruction à neuf sans limitation de tonnage.

Il a été entendu qu'une étude serait lancée rapidement afin d'établir la nature des travaux à retenir.

## SITE INTERNET



Le site internet de Fresselines est opérationnel, Vous pouvez le visiter et le faire découvrir. Plus il sera visité, plus il deviendra visible au fil des connexions.

On compte sur vous !

Adresse du site : <https://www.fresselines.fr>

## FONDU CREUSOIS

La soirée est une réussite. Cent convives ont bravé un épais brouillard et ont été accueillis par des bénévoles en costume traditionnel. Tous les participants ont accepté de bonne grâce le



contrôle du pass sanitaire.

C'est dans la bonne humeur que chacun a dégusté l'excellent

repas préparé par le Comité des Fêtes. L'orchestre a joyeusement et agréablement accompagné les danseurs tout au long de cette belle soirée.

## CRÈCHE DE NOËL et ILLUMINATIONS

Comme chaque année pour les fêtes, le bourg s'est paré des magnifiques



décorations et illuminations, et la traditionnelle crèche de Noël a été installée place de l'église.

## REPAS UNRPA

Le samedi 4 décembre s'est tenu le repas de fin d'année de l'UNRPA de Fresselines. La Présidente Marinette Moreau a remercié la quarantaine de participants. Jean Louis Laverdant, Maire de Fresselines s'est réjoui que cette manifestation ait pu se tenir dans le contexte sanitaire difficile. La bonne humeur quelques chansons et un excellent repas préparé par Christian Valcher et son équipe ont permis au groupe de passer



un très bon après-midi .

Les participants remercient les organisateurs

## AAPPM

A la suite de la réunion de l'AAPPMA de Fresselines du 21/11/2021 le nouveau conseil d'administration composé de 7 personnes titulaires de carte de pêche a pu être formé pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2026.



COELHO François, CZAPNIK Marc, GUYOT Patrick, YVERNAULT Jean-Louis, MOREAU Jean-Louis, TAVELET Charles, MOREAU Michel.

Le conseil d'administration a procédé à un vote pour élire le nouveau bureau :

Président Marc CZAPNIK

Vice-Président Patrick GUYOT

Trésorier Jean-Louis MOREAU

Secrétaire Jean-Louis YVERNAULT.

Nous avons tous remercié Monsieur Paul JOUHANNET pour son travail et sa gestion pendant de longues années.

## TRAVAUX

Sur les trois derniers mois des travaux ont été réalisés



pour la préservation des biens communaux.

La toiture de la Mairie a été refaite et les volets anciens ont été changés.

Le hangar des ateliers communaux a été agrandi, la nouvelle travée est plus profonde afin de pouvoir stationner les véhicules (tracteurs et pelle mécanique) plus efficacement et de libérer des espaces pour réaliser des travaux au sec.

Ces travaux ont été subventionnés à 70% pour la Mairie et à 60% pour les ateliers..

## PLANTATIONS

Le 14 décembre, Jean Louis Laverdant a réuni des élus et des membres des commissions (sociale et



fleurissement) pour une cérémonie sympathique. Deux tilleuls ont été plantés dans le camping pour célébrer les deux naissances de l'année à Fresselines. Léo et Mathieu auront chacun leur arbre et pourront venir les voir grandir.

Nous félicitons les familles Jayat et Lebourg pour l'arrivée de ces bébés et nous espérons pouvoir planter de nombreux arbres dans les années à venir.

## AFFAIRES SOCIALES

### Complémentaire Santé Solidaire (CSS) 3646 (service et appel gratuit)

La Complémentaire Santé Solidaire est une aide totale ou partielle pour le paiement des dépenses de santé : elle peut aider notamment au financement d'une mutuelle.

Conditions à remplir :

Nombre de personnes	Plafond A Complémentaire santé solidaire <u>Gratuite</u>		Plafond B Complémentaire santé solidaire <u>Payante</u>	
	Annuel	Mensuel*	Annuel	Mensuel*
1	9 041	753	12 205	1 017
2	13 561	1 130	18 307	1 526
3	16 273	1 356	21 969	1 831
4	18 985	1 582	25 630	2 136
Par personne en +	+ 3 616	+ 301	+ 4 882	+ 407

La demande peut être effectuée par internet auprès de votre caisse d'assurance maladie ou par transmission d'un dossier Cerfa CSS 12504\*09.

## ECOLE ATTENTION

Nous tenons à vous faire part de notre inquiétude quant au devenir du RPI Fresselines, Maison-Feyne, Villard.

Actuellement 40 enfants seulement sont scolarisés sur les trois écoles.

Certes les naissances sur nos communes sont peu nombreuses mais deux éléments font baisser considérablement les effectifs :

-La scolarisation à domicile

-La scolarisation hors RPI, à Dun-Le-Palestel notamment.

Pour information, 11 enfants habitant sur la commune de Fresselines ne sont pas scolarisés dans le RPI.

On retrouve des situations identiques dans les autres communes.

## LA POSTE

Par courrier la direction de la Poste a informé la commune de la réduction des horaires d'ouverture au public du bureau de poste de 15 heures à 12 heures hebdomadaires ; fermeture le mercredi, ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h.

Le conseil municipal a protesté contre cette décision qui réduit plus encore le service à la population et qui à terme conduira à une nouvelle baisse de l'activité.

## GESTES PREMIERS SECOURS DEFIBRILLATEUR

Lundi 29 novembre en fin d'après-midi à l'initiative de la mairie une information de 14 personnes de la commune aux gestes de premiers secours et l'utilisation d'un défibrillateur cardiaque s'est déroulée à la salle polyvalente.

Cette information a eu lieu grâce à l'intervention de Nicolas GRANDJEAN, pompier au SDIS 23 de Dun Le Palestel. Tous nos participants ont été ravis de l'encadrement qui s'est déroulé dans l'écoute, la bienveillance, les conseils et des mises en situation. Au



nom de tous nous remercions Nicolas.

**La commune souhaite renouveler cette démarche au printemps 2022. Toute personne de la commune peut d'ores et déjà s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.**

Pour rappel, l'appareil se situe à l'arrière de la mairie. Notre formateur a abordé le sujet de l'arrêt cardiaque et des malaises avant de passer à une démonstration et à une mise en situation de manière interactive sur un mannequin.

En cas d'arrêt cardiaque, chaque minute qui s'écoule augmente les risques.

C'est pourquoi la chaîne à suivre, prévenir, masser et défibriller constitue un maillon essentiel.